

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 15 juin 2023 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 15 juin 2023 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 24 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 4 personnes ont quitté l'instance.

Décision n°20230635

Vu la loi n°8416 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le code l'éducation et notamment l'article L954-3,

Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour application de l'article 7 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat,

Vu le décret n°2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,

Vu l'avis du comité technique des 31 mai et 15 novembre 2021,

Vu la délibération n°20221215 du conseil d'administration du 15 décembre 2022.

Recrutements ATER complémentaires

Le conseil d'administration approuve la proposition de recrutement de 8 attachés temporaires d'enseignement et de recherche supplémentaires pour l'année universitaire 2023/2024.

Nombre de présents : 12
Nombre de pouvoirs : 9
Total présents et représentés : 21
Nombre de votants : 21
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 21

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 21

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Yves MARECHAL
Vice-président du conseil d'administration